



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 60^e législature
du
Nouveau-Brunswick

le 1^{er} novembre 2023

COMPOSITION DU COMITÉ

M^{me} Conroy, présidente
M. Dawson, vice-président
M. Cullins
M. Holder
M^{me} Shephard
M. Wetmore

M. Carr
M. D'Amours
M. Bourque
M. Legacy
M. Arseneau

le 1^{er} novembre 2023

Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit le 31 octobre 2023 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 3, *Loi concernant la Loi sur les négociations dans l'industrie de la pêche et la Loi sur les relations industrielles ;*
- 4, *Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Nouveau-Brunswick ;*
- 5, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

La présidente du comité,

M^{me} Conroy, députée